

République française

Département de l'Hérault



Commune de Rosis

Séance du 2 novembre 2009 à 20 h 30

Membres présents: M. Jacques MENDES – M. René MAGNALDI - M. Daniel BOURDON - M. Moïse ROQUES - M. Germain FARENQ - M. Gérard LUNA - Mlle Nathalie MENDES - - Mme Sandrine LECLERCQ.

Membre (s) absent(s) excusé(s): M. Eric NAUTRE (Pouvoir M .Gérard Luna) – Mme Arlette ARAGON (Pouvoir M. René Magnaldi).

Secrétaire de séance : Mme Sandrine LECLERCQ.

ORDRE DU JOUR

- 1. Démission d'un membre du Conseil Municipal**
- 2. Désignation de délégués aux intercommunalités (Délib)**
- 3. CCMHL Mise en place des fonds de concours**
- 4. Schéma Directeur d'AEP pose de compteurs (Délib)**
- 5. Cérémonies du 11 novembre 2009**
- 6. ONF- Aménagement forêt communale de Rosis (Délib)**
- 7. organisation des fêtes de fin d'année**
- 8. Balisage des chemins communaux**
- 9. Système d'Information Locale**
- 10. Traitement des déchets, visite ambassadrice du tri**
- 11. Lancement d'une consultation pour la réalisation d'une déchèterie**
- 12. Collecte des encombrants**
- 13. Tribunal Administratif Ordonnance de retrait(Préf/commune)**
- 14. Informations générales**
 - **Projet de création d'une « Halte mini jeu » à St Gervais**
 - **RNU. Permis de construire Hors schéma d'Assainissement**
 - **ADSL reconstruction des lignes téléphoniques Andabre**
 - **Restauration du moulin à eau de Lafage.**
 - **Organisation du « Trail du Caroux »**
 - **Le point sur les chantiers en cours.**
(Eglise Douch-Bassin d'eau potable de Douch – Station d'épuration d'Andabre etc...).

1 -

DÉMISSION D'UN MEMBRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil de prendre acte de la lettre de démission que vient de lui adresser Madame Martine Candel en sa qualité de conseillère municipale élue de la 1^{ère} section électorale de la commune de Rosis.

Cette démission a pris effet le 8 octobre 2009.

Pour information et avis des membres du Conseil :

Le Conseil prend acte de l'information.

2 - DÉSIGNATION DE DÉLÉGUÉS À DES STRUCTURES INTERCOMMUNALES

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil, qu'en raison de la démission de Madame Martine Candel, il y a lieu de la remplacer dans les diverses délégations qui lui étaient attribuées.

Il propose donc de désigner les conseillers municipaux suivants :

- Délégué Sivom pour la gestion du Caroux Espinouse : **Eric Nautré.**
- Délégué suppléant du Maire, à la Communauté de Communes de la Montagne du Haut- Languedoc : **Gérard Luna.**
- Déléguée au regroupement scolaire Pabo Plaisance : **Mme Sandrine Leclercq.**
- Délégué au réseau touristique plateau des lacs, Monts de Lacaune et Caroux Espinouse : **Daniel Bourdon & Jacques Mendes**

Il demande aux membres du Conseil de bien vouloir examiner ces propositions et d'en délibérer.

Pour avis des membres du Conseil :

Le Conseil émet un avis favorable aux propositions du Maire.

3 -

CCMHL -

MISE EN PLACE DES FONDS DE CONCOURS

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil de la mise en place « **des fonds de concours du pacte financier** » qui prévoit **une aide financière de 50%** sur des projets communaux dont les subventions ont déjà été notifiées, **jusqu'à concurrence des 80.000 €** programmés pour chaque commune pour la durée de la mandature.

Il indique que lors du dernier conseil communautaire notre dossier concernant « **la restauration du Moulin à eau de la Fage** » a été déclaré recevable et de ce fait, une aide financière de **11 820 €** représentant **50%** de l'autofinancement, nous sera allouée.

Pour information et avis des membres du Conseil :

Le Conseil prend acte de l'information

4 -

SCHÉMA D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE – Pose de compteurs

Monsieur le Maire porte à la connaissance des membres du Conseil que dans le cadre de l'élaboration du schéma Directeur d'AEP, le service du conseil général en charge de notre dossier, vient de nous faire savoir que le schéma prévoit obligatoirement la pose de compteurs à eau chez tous les particuliers, dans les hameaux desservis par les sources communales, à savoir:

La Palisse- Le Tourrel – Sénas – Les Cambauts – Madale – Rosis – La Combe du Luc – Rogainard – Douch.

Il demande donc aux membres du Conseil l'autorisation de faire appel à candidature d'une entreprise de Travaux Publics agréée, qui sera chargée de la pose de compteurs et du raccordement au réseau des administrés non encore équipés.

Il propose donc que pour les travaux de raccordement au réseau et la mise en place de ces compteurs, de solliciter une aide financière auprès de **l'Agence de l'Eau à hauteur de 15%** du montant de la dépense hors taxes et au **Conseil Général de l'Hérault à hauteur de 35 %**.

Il demande donc aux membres du conseil de bien vouloir examiner ces propositions et d'en délibérer.

Vote du Conseil :

Le Conseil émet un avis favorable aux propositions de M. le Maire

5 - ANDABRE & DOUCH - CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que désormais, par manque de prêtre, les offices religieux ne seront plus régulièrement assurés.

Il indique qu'à **Douch**, un dépôt de gerbe aura lieu à la stèle Bir-Hakeim et dans l'église **le Mercredi 11 novembre à 10h00**

Il précise qu'en ce qui concerne **Andabre**, la cérémonie aura lieu **le Mercredi 11 novembre à 11h30** avec dépôt de gerbe. **Un apéritif d'honneur clôturera cette cérémonie.**

Il demande donc aux membres du Conseil l'autorisation d'engager la dépense nécessaire à l'acquisition des gerbes.

Avis du Conseil:

Le Conseil émet un avis favorable aux propositions du Maire.

6 - O.N.F - AMÉNAGEMENT FORÊT COMMUNALE DE ROSIS

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil municipal l'intérêt qu'il y aurait à faire procéder à l'approbation de l'aménagement forestier, en vue d'assurer la surveillance et la gestion des terrains boisés appartenant à la Commune.

Il demande aux membres du conseil municipal sur proposition de l'O.N.F de bien vouloir délibérer sur l'approbation de l'aménagement de la forêt communale de Rosis portant sur l'ensemble des parcelles cadastrales appartenant à la commune et relevant du régime forestier, pour **une superficie de 225,62 hectares**, et fixant l'objectif principal ainsi que les actions de gestion pour **une durée de 15 ans (2010 / 2024)** :

- **Objectif principal fixé par l'aménagement** : production ligneuse dans le respect des milieux et du paysage.

Monsieur le Maire précise que les travaux sur la forêt communale proposés dans cette révision d'aménagement feront l'objet d'une approbation annuelle par le conseil Municipal.

Vote du Conseil :

Le Conseil unanime émet un avis favorable à l'approbation de l'aménagement de la forêt communale de Rosis

7 - FÊTES DE FIN D'ANNÉE - CADEAUX DE NOËL

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil, à l'occasion des fêtes de fin d'année, la mise en place d'enseignes et de sapins de Noël illuminés aux emplacements habituels. Les sapins seront prélevés, dans la mesure du possible, dans la forêt communale.

Il propose en outre, comme tous les ans, d'offrir aux résidents de la commune, à partir de **l'âge de 60 ans, ainsi qu'au personnel communal**, une boîte de chocolats pour les dames et un pack de deux bouteilles de vin de pays pour les hommes.

Il indique également, qu'à l'occasion de la présentation des vœux 2010, la population sera invitée à un apéritif dinatoire offert par la municipalité. La date sera arrêtée ultérieurement.

Il demande donc aux membres du conseil, l'autorisation d'engager la dépense nécessaire au bon déroulement de ces fêtes de fin d'année.

Avis du Conseil:

Le Conseil émet un avis favorable aux propositions du Maire et l'autorise à engager les dépenses nécessaires à l'organisation des fêtes de fin d'année.

8 - BALISAGE DES CHEMINS COMMUNAUX

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que suite à notre demande de faire agréer en PR deux chemins communaux il y a lieu d'envisager de refaire les anciens balisages bleus de nos chemins communaux.

Pour information et avis des membres du Conseil :

Le Conseil unanime émet un avis favorable à la proposition du Maire et estime qu'il faudra restaurer le balisage des sentiers communaux dès que possible.

9 - SYSTÈME D'INFORMATION LOCALE

Monsieur le maire informe les membres du Conseil que **la charte du SIL** (Système d'Information Locale) qui régleme les conditions d'utilisation et d'implantation des panneaux d'information locale arrive à son terme.

Il indique qu'il y a lieu de renouveler notre engagement si nous voulons maintenir l'implantation de ses panneaux qui sont implantés en divers endroits du domaine public.

Il propose donc aux membres du Conseil de renouveler cette charte et de demander à cette occasion, à l'Agence Technique départementale de l'Hérault, l'implantation d'un nouveau panneau dédié à la maison du Mouflon et du Caroux.

Vote du Conseil :

Le Conseil unanime émet un avis favorable aux propositions du Maire.

10 - TRAITEMENT DES DÉCHETS - VISITE DE L'AMBASSADRICE du TRI

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil qu'à l'occasion de la mise en place des nouveaux conteneurs destinés à recueillir les déchets recyclables, Mademoiselle **Séverine DELACROIX**, ambassadrice du tri de la Communauté de Communes de la Montagne du Haut Languedoc, **visitera à partir du 15 novembre jusqu'au 31 décembre 2009**, tous les foyers de notre commune, pour expliquer le mode de fonctionnement du tri.

Il indique qu'elle remettra pour la circonstance, les sacs de transport destinés à recueillir les recyclables pour les transporter dans les nouveaux conteneurs.

Pour information et avis des membres du Conseil :

Le Conseil prend acte de l'information et estime nécessaire ce genre de contact avec la population.

11 - LANCEMENT DE LA CONSULTATION POUR LA RÉALISATION D'UNE DÉCHETERIE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que la Communauté de Communes de la Montagne du Haut Languedoc vient de procéder au lancement de la consultation pour la réalisation d'une étude de faisabilité d'une déchetterie intercommunale au lieu dit Couyrou sur le site de l'ancienne décharge de Rosis/Castanet le Haut.

Il indique qu'il suit et soutient ce projet de déchetterie qui permettra à nos administrés, d'apporter directement par leur propre moyen, tous les encombrants (matelas, frigo, gazinière etc...)

Pour information et avis des membres du Conseil :

Le Conseil prend acte de l'information

12 - CCMHL - COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que le service de **collecte des Ordures Ménagères de la communauté de communes**, soucieux d'harmoniser la collecte des encombrants sur les deux communes de Castanet et Rosis, procédera tous les bimestres à partir du **1^{er} janvier 2010 à la collecte des encombrants chez les particuliers de notre commune**, qui devront en faire la demande au moyen d'une fiche qu'ils devront adresser en Mairie.

Ils pourront récupérer ces fiches soit en Mairie soit en les téléchargeant sur le site de la communauté : **www.languedoc.fr**

Pour information et avis des membres du Conseil :

Le Conseil prend acte de l'information

13 - TRIBUNAL ADMINISTRATIF - PRÉFECTURE DE L' HÉRAULT CONTRE LA COMMUNE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil, du retrait des poursuites diligentées par le T.A suite à la plainte déposée par le Préfet, dans le cadre du non accueil des élèves du regroupement scolaire lors des jours de grève.

Pour information et avis des membres du Conseil :

Le Conseil prend acte de l'information

INFORMATIONS GÉNÉRALES

PROJET DE CREATION D'UNE MINI HALTE JEU À ST GERVAIS SUR MARE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil du projet de « mini halte jeu » que souhaite mettre en place l'association « **Grandir ensemble Etre parent ici** » sous la responsabilité de Mme Eliane Hafner.

Il indique que l'accueil des enfants de zéro à trois ans, accompagnés d'un adulte référent, pourrait avoir lieu dès le 1^{er} janvier 2010. Les enfants seront accueillis au « petit Trianon » à Saint Gervais sur Mare à raison d'une matinée par semaine.

Il précise que ce projet novateur, permettra aux mamans et à certaines assistantes maternelles de sortir de leur isolement.

Il demande aux membres du Conseil de bien vouloir diffuser cette information et si des personnes sont intéressées, bien vouloir les inviter à prendre contact auprès de Madame Eliane Hafner 17 rue de Boussagues à 34610 St Gervais sur Mare.

Pour information et avis des membres du Conseil :

Le Conseil prend acte de l'information

RNU - PERMIS DE CONSTRUIRE HORS SCHEMA D'ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil afin qu'ils puissent informer et expliquer à nos administrés, qu'à ce jour, la commune étant soumise **au RNU (Règlement National d'Urbanisme)** la délivrance des permis de construire est sous l'autorité de l'Etat (DDE).

Il précise que dans l'attente de la mise en application du **PLU (Plan Local d'Urbanisme)** qui est une compétence de la Communauté de Communes de la Montagne du Haut Languedoc, il sera fait application du RNU.

Il indique que conformément et en application de la législation en vigueur, **il ne signera aucun avis favorable** à des projets de constructions sur des parcelles non inscrites au schéma global d'assainissement collectif ou autonome.

Il indique que le schéma global d'assainissement ne pourra être réexaminé que dans l'étude qui sera élaborée par le cabinet qui sera désigné pour réaliser le **PLU**, sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes.

Pour information et avis des membres du Conseil :

Le Conseil prend acte de l'information

ADSL - RECONSTRUCTION DES LIGNES TÉLÉPHONIQUES

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que des travaux tendant à améliorer les lignes téléphoniques et permettre ainsi une meilleure réception **de l'ADSL** viennent d'être effectués dans le hameau d'Andabre.

Il précise que la mise en place de **l'ADSL avec le système Hyperlan 5.4** est cours d'installation sur les parties de la commune situées en zones blanches.

Il indique qu'en ce qui concerne **la téléphonie mobile**, la partie non équipée située du col de Madale à Douch, ne sera opérationnelle que dans **le courant du 1^{er} semestre 2010**.

Pour information et avis des membres du Conseil :

Le conseil prend acte de l'information

RESTAURATION DU MOULIN À EAU DE LAFAGE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil, que la première réunion de chantier réunissant les adjoints de la commune et tous les artisans désignés pour la restauration du Moulin à eau de Lafage, a eu lieu sur le terrain, afin de formaliser l'organisation des travaux de restauration.

Il indique que chacun des artisans a pris connaissance des travaux qu'il leur ont été attribués et décidé d'un commun accord, compte tenu de la période hivernale toute proche, **d'entreprendre le gros des travaux au début du printemps 2010**.

Par contre, Il précise que le récurage du bassin sera effectué prochainement, afin de déterminer les éventuels travaux sur les parois et suivant leur importance, solliciter des organismes privés ou associatifs une aide financière pour les réaliser.

Il propose aux membres du Conseil de l'autoriser à solliciter un soutien financier auprès de divers organismes privés.

Le Conseil approuve les décisions énoncées ci-dessus.

Manifestation sportive - TRAIL DU CAROUX 2010

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que comme tous les ans, un Trail de 30 km au départ de Mons la Trivalle traversera le massif du Caroux sur le territoire de notre commune **le 18 juillet 2010**.

Pour information et avis des membres du Conseil :

Le conseil prend acte de l'information et émet un avis favorable à l'organisation de ce Trail du Caroux.

Travaux en cours :

Eglise de Douch : La restauration de la première tranche de travaux de la toiture de l'église de Douch est terminée. Le nettoyage du proche environnement de l'église et du cimetière est en cours.

Réservoir d'eau potable de Douch : La mise en peinture alimentaire de la réserve incendie de 250 m³ du bassin de Douch est terminée.

Station d'épuration : Début des travaux de construction de la station d'épuration à filtration roseaux à Andabre- Durée des travaux, six mois environ.

INFORMATIONS STATISTIQUES OCTOBRE 2009

Fréquentation de notre site internet : www-rosis-languedoc.com

Mois d'octobre 3687 Visiteurs

Fréquentation Maison du Mouflon et du Caroux :

Mois d'octobre 391 Visites

Le Maire

Jacques MENDES